

CONFERENCE DES NATIONS UNIES SUR LE COMMERCE ET LE DEVELOPPEMENT

CNUCED Projet 1415P: Renforcement des capacités dans les secteurs pétrolier et minier dans les économies des pays de la CEEAC

Atelier de formation sur la gouvernance de la chaîne de valeur dans le secteur extractif:
renforcement des capacités institutionnelles et humaines

15-19 mai 2017, Auditorium du Ministère des affaires étrangères, Brazzaville, République du Congo

Information, formation, accompagnement des entreprises: Les actions menées par la Direction Générale de la Promotion du Secteur Privé (DGPSP)

Présentation faite par:

Jean PASSAKA
Directeur de l'Assistance et de l'Evaluation
Direction Générale de la Promotion du Secteur Privé (DGPSP)

Les opinions exprimées sont celles de l'auteur et ne reflètent pas nécessairement les points de vue de la CNUCED.

CNUCED

Atelier de renforcement des capacités des ressources humaines et institutionnelles impliquées dans la chaîne de valeur de production et la gouvernance des ressources minérales en République du Congo
15-19 mai 2017, Brazzaville, République du Congo

Information, formation, accompagnement des entreprises

**Les actions menées par la Direction Générale de
la Promotion du Secteur Privé**

(DGPSP)

Par

Jean PASSAKA

Directeur de l'Assistance et de l'Evaluation

PLAN

- **Présentation de la Direction Générale de la Promotion du Secteur Privé (DGPSP)**
- **Missions de de la Direction Générale de la Promotion du Secteur Privé (DGPSP)**
- **Assistance aux entreprises**
- **Conclusion**

PRESENTATION DE LA DGPSP

La direction générale de la promotion du secteur privé est créée par décret n° 2008-318 du 5 août 2008; elle est l'organe technique qui assiste le ministre dans l'exercice de ses attributions en matière du secteur privé.

Elle compte quatre directions centrales à savoir:

- La direction de la promotion des investissements;
- La direction de l'assistance et de l'évaluation;
- La direction de la réglementation et du contentieux;
- La direction des affaires administratives et financières;
- Et les directions départementales.

MISSIONS DE LA DGPSP

- Appliquer la politique du Gouvernement en matière de promotion des investissements privés;
- Organiser des concertations permanentes entre le secteur privé, les administrations publiques et les organismes intéressés à la promotion du secteur privé;
- Participer à l'amélioration de l'environnement des affaires;

MISSIONS DE LA DGPSP

- Contribuer à l'élaboration de la politique de formation et de perfectionnement des promoteurs d'entreprises et autres acteurs économiques du secteur privé;
- Concevoir et mettre en œuvre les mécanismes d'appui aux entreprises et aux promoteurs de projets;
- Diffuser les opportunités d'investissement et des informations susceptibles de favoriser le développement des activités du secteur privé;

MISSIONS DE LA DGPSP

- Développer les relations de coopération avec les organisations non gouvernementales, les organismes nationaux et internationaux d'assistance technique et financière au secteur privé.

MISSIONS DE LA DGPS

Ces missions se résument comme suit:

- Dialogue public privé
- Promotion des investissements
- Amélioration du climat des affaires
- Assistance aux entreprises

ASSISTANCE AUX ENTREPRISES

La DGPSP :

- Informe les porteurs et les promoteurs de projets sur les opportunités d'investissement
- Apporte un appui multiforme à la formation
- Apporte un appui multiforme à l'accompagnement des entreprises existantes
- Joue le rôle d'interface entre les entreprises privées et les administrations publiques

ASSISTANCE AUX ENTREPRISES

Dans le cadre de l'assistance multiforme aux entreprises existantes et aux porteurs de projets, la DGPSP a noué des relations de partenariat avec les structures d'appui au secteur privé notamment:

- l'Association Pointe-Noire Industrielle (APNI)
- Le Forum des Jeunes Entreprises du Congo (FJEC)

ACTIONS MENEES PAR LA DGPS

- Signature du protocole d'accord pour le déploiement et l'optimisation des activités de l'APNI le 09 septembre 2011, avec une ligne budgétaire de 300 000 000 FCFA pour les trois premières années du projet au budget de l'Etat, qui porte sur les éléments suivants:
 - la réalisation d'une étude sur les modalités de développement des activités de l'APNI dans d'autres départements de la République du Congo en général et à Brazzaville en particulier;
 - La réalisation d'une étude sur les possibilités de diversification des produits financiers et non financiers de l'APNI,

ACTIONS MENEES PAR LA DGPS

- Le programme d'appui à la formalisation et au développement des entreprises privées congolaises à travers (i) la création et le développement des centres de gestion agréés (CGA), (ii) la labellisation des centres de gestion agréés.
- Le programme d'aide au financement des entreprises privées congolaises à travers (i) l'abondement du fonds de garantie de l'APNI, (II) l'abondement du fonds d'accompagnement de l'APNI.

ACTIONS MENEES PAR LA DGPS

- Le programme d'appui au renforcement des capacités managériales et techniques des entreprises à travers (i) le montage des modules d'initiation à la culture d'entreprise et de formation de porteurs de projets, (ii) le renforcement des capacités managériales, techniques et d'accompagnement des staffs dirigeants des entreprises privées congolaises existantes.

ACTIONS MENEES PAR LA DGPSP

- Signature le 25 août 2012, de la convention de subvention portant sur la professionnalisation des centres de gestion de l'APNI avec l'appui financier de l'Agence Française de Développement (AFD) pour un montant de 40.889.850 FCFA et qui a abouti aux résultats suivants:(i) le manuel de procédures est élaboré et disponible; (ii) les animateurs des CGA ont été formés sur l'utilisation et l'application du manuel de procédures; (iii) les animateurs des CGA ont été formés sur la réalisation des business plan; (iv) l'échange d'expérience entre les CGA de l'APNI et le CGA pilote de Dakar réalisé.

ACTIONS MENEES PAR LA DGPS

- Signature du protocole d'accord pour l'implantation des centres de ressources professionnelles aux métiers du bois à Brazzaville et Dolisie avec le FJEC en 2011, une ligne budgétaire de 300 000 000 FCFA pour les trois premières années du projet inscrite au budget de l'Etat.

ACTIONS MENEES PAR LA DGPSP

- Dans son rôle d'interface entre les entreprises privées et les administrations publiques, la DGPSP a accompagné plusieurs entreprises dans la résolution des contentieux qui les opposent, on peut citer à titre d'illustration : cas des entreprises FORALAC, UNIBECO, SARIS CONGO, RAGEC et F.P.L.A.P.A Laiterie BAYO